

LETTRE D'INFORMATION

NUMERO SPECIAL - Janvier 2019 - LAMALOU-LES-BAINS



Représentation future station épuration

CHANGEMENT DU DÉLÉGATAIRE EAU-ASSAINISSEMENT LAMALOU-LES-BAINS À compter du 1^{er} janvier 2019

Lamalou-les-Bains en tant que station thermale se doit d'être exemplaire dans la gestion de ses ressources en eau.

La construction d'une nouvelle station d'épuration alliant performances techniques et environnementales était donc une priorité pour la municipalité.



SOS POUR TOUT DÉPANNAGE

04 34 20 30 09 (24 h/24)

Pour gérer votre compte 24h/24, 7j/7 : www.saurclient.fr



Nouveau délégataire des services EAU et ASSAINISSEMENT

Le 12 décembre 2018 le conseil municipal a retenu la société SAUR comme nouveau délégataire du Service Public Eau et Assainissement.

La SAUR a en charge :

- le service public de l'eau potable
Production, stockage et distribution
- le service public de l'assainissement collectif
Collecte, transport et traitement des eaux usées
- la construction de la Station d'Épuration.

Lamalou-les-Bains va enfin être dotée d'une Station d'Épuration moderne alliant performances techniques et performances environnementales (patrimoine naturel préservé privilégiant les espaces végétalisés, prétraitements favorisant le recyclage des déchets, surpresseurs d'air à vis pour moins d'énergie dépensée, une désodorisation et insonorisation très performante, une production d'énergie solaire pour satisfaire 45 % des besoins de la station).



Avec un prix à 3,93 € le m³, tout compris, dont le coût de la construction de la station d'épuration, Lamalou-les-Bains reste avec le prix le plus bas du secteur.

**Votre contrat abonné est transféré automatiquement
à la Société SAUR, sans aucune démarche de votre part.**

**Pour tout dépannage 24 heures sur 24
Un seul numéro 04 34 20 30 09**